



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# CERTIPHYTO - DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT

Dernière mise à jour le 15/04/2021.

## OBJECTIF

Obtenir le Certiphyto Décideur en entreprise soumise à agrément

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier et évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques tant pour les personnes que pour l'environnement
- Connaître les stratégies de lutte appropriées aux diagnostics effectués.
- Mettre en place des mesures de prévention par des stratégies pour réduire l'utilisation de ces produits en limitant les risques et leurs impacts



<b>Tarif</b>	A PARTIR DE 200 €/JOUR/APPRENANT
<b>Réf.</b>	CERTI DSA INIT
<b>Contact</b>	0562061167 commercial@pica-formation.com www.pica-consultant.fr

## PUBLIC CONCERNÉ

Tous les acteurs des filières agricoles et non agricoles en contact direct ou indirect avec les produits phytopharmaceutiques

## PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis

## MODALITÉS D'ACCÈS

Modalités d'accès : CPF, plan de développement des compétences, inscription libre

Délais d'accès : nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours





## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes : exposés interactifs, mises en situation, étude de cas

Moyens : vidéoprojecteur, paperboard, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

En intra-entreprise ou en inter-entreprises

 Niveau <b>Autres formations professionnelles continues</b>	 Modalité <b>Présentiel</b>	 Effectif par session <b>2 mini &gt; 10 maxi</b>	 Durée <b>21 heures / 3 jour(s)</b>
--	--	--	--



# PROGRAMME

## Présentation

- Formateur/Stagiaires
- Attentes des stagiaires

## I Réglementation et sécurité environnementale

- Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto
- Définition des produits phytopharmaceutiques
- Produits autorisés et produits illégaux
- Réglementation du transport et du stockage
- Utilisation des produits
- Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur
- Responsabilité vis-à-vis des tiers
- Consignation de toute utilisation des pesticides
- Réglementation spécifique à l'activité du secteur
- Agrément d'entreprise
- Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
- Dangerosité pour l'environnement

## II Santé sécurité applicateur et espaces ouverts au public

- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Dangerosité des produits
- Situations d'exposition aux dangers
- Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
- Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers
- Principales mesures de prévention
- Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte
- Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.
- Principales consignes et réglementation
- Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.
- Principaux symptômes d'empoisonnement
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Mesures d'alerte des premiers secours
- Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance)
- Plan de formation des salariés dans le cadre de l'agrément
- Formation des salariés
- Consignes d'intervention sur les chantiers
- Information des commanditaires

- Situations d'exposition aux dangers
- Prévention des risques  
Zonage
- Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage
- Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports
- Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phyto
- Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage, du traitement des résidus et lors des manipulations
- Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages.
- Traçabilité tout au long du processus
- Spécificité des différentes cultures et sols
- Consignes pour l'intervention sur les chantiers
- Transport des produits sur le chantier

## III Réduction de l'usage/Méthodes alternatives

- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
  - Méthodes et produits de bio-contrôle utilisant des mécanismes naturels
  - Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.)
  - Evaluation comparative de l'utilisation des produits
  - Evaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques
  - Raisonnement des interventions
  - Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.)
  - Adaptation des doses en fonction de l'état et de la distribution spatiale des bio-agresseurs
  - Evaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives

## IV Examen QCM



# LES PLUS

Formation adaptée aux conditions réelles d'évolution du stagiaire

## INTERVENANT(S)

Formateurs référencés PICA  
CONSULTANT

## ÉVALUATION

Evaluation à chaud des connaissances au  
cours de la formation, Examen par QCM  
(Durée de 1 heure)

## ATTRIBUTION FINALE

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION